



Comité Technique de Réseau SSA

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Paris, le 02 juin 2021

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs,

Enfin un CTR SSA sur une journée. Oui les conditions ne sont pas optimum mais au moins nous aurons le temps d'aborder un panel de sujets et nous aurons également un peu plus de temps d'échange. Pour cela, l'UNSA Défense vous remercie. L'UNSA Défense souhaite que le dialogue social retrouve toute sa place même si la période reste compliquée.

Tout d'abord, l'UNSA Défense tient, de nouveau, à remercier l'ensemble des agents qui sont toujours au front et encore plus avec la campagne de vaccination mise en place très rapidement.

L'UNSA Défense tient également à remercier l'ensemble des agents qui contribuent à la tenue de ce CTR SSA. Cependant, nous souhaiterions qu'à l'avenir les planches nous soient envoyées dans les délais impartis, même si elles doivent nous être renvoyées après modification. Le CTR SSA est la plus haute instance du SSA. Les élus de l'UNSA Défense ne prennent pas à la légère leur rôle envers les agents.

L'avenir du SSA a toujours été au cœur des préoccupations de l'UNSA Défense. Nous l'avons démontré dans chacune de nos déclarations liminaires.

Aujourd'hui l'UNSA Défense est en attente d'informations concrètes. Nous regrettons qu'un calendrier ne nous soit pas présenté.

Par ailleurs, l'UNSA Défense souhaiterait que soit présenté au prochain CTR SSA l'avancée de la modernisation du RAVMED et la vision 2030.

Il serait aussi intéressant de présenter au élus CTR SSA, le rôle du CESP A et sa montée en puissance.

Une rumeur laisse entendre que le projet de gouvernance des HIA du sud et de ceux du nord ne verra pas le jour. Nous aimerions, Monsieur le Directeur Central, que vous nous donniez en CTR votre point de vue.

L'UNSA Défense s'inquiète et vous interpelle, au sujet des audits de maintenance qui ne concernent que 7 HIA. En effet, pour la première fois la présence des chefs des SIH est requise et à ce jour, Monsieur le Directeur Central, un transfert administratif des agents vers le SID serait-il envisagé ?

Le télétravail qui est un sujet primordial. Il reste des questions sans réponse... L'UNSA Défense espère que les slides qui vont nous être présentées seront plus productives que celles de novembre 2020. Même si des progrès ont été faits, le télétravail au sein du SSA n'est pas assez développé. L'UNSA Défense réitère sa





demande de recensement des postes éligibles au télétravail et la mise en place de formations spécifiques pour les managers et les managés puisque celles-ci existent.

L'UNSA Défense souhaiterait vous sensibiliser sur la qualité de vie au travail. Une campagne avait été lancée fin 2020. Le plan RPS SSA découle-t-il de cette campagne ?

Pour l'UNSA Défense, les risques psychosociaux ne sont que les conséquences d'une prise en compte déficiente de la qualité de vie au travail. Nous ne pouvons nous satisfaire que du traitement des symptômes sans s'attaquer aux causes directes.

Nous sommes convaincus qu'il est impératif pour améliorer les droits et les conditions de travail des agents de porter des propositions sur les différentes dimensions de la qualité de vie au travail dans le cadre d'un dialogue social local. Sens du travail, reconnaissance, conditions de travail, organisation du travail, relationnel et ambiance de travail, autonomie, égalité hommes-femmes, équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, santé et sécurité au travail, ..., sont nécessaires pour faire en sorte que le travail soit à la fois efficace, motivant, enrichissant et collectif.

L'UNSA Défense revendique l'engagement d'une démarche pérenne, globale et collective pour s'attacher à répondre aux attentes des agents. L'implication dans la durée de tous les acteurs des services est primordiale pour la prise en compte des situations réelles de travail.

L'arrêté du 03 janvier 2013 relatif à l'inspection du Service de Santé des Armées est très clair : Chapitre 1^{er}, article 3 « l'inspection du SSA réalise, dans le cadre d'un plan d'actions fixé par le directeur central du SSA ou sur son ordre : missions d'inspection, missions d'audit et de régularité, de performance, de management et de stratégie. »

L'UNSA Défense vous demande, Monsieur le Directeur Central, de la transparence et la présentation au prochain CTR SSA d'un état des lieux global, tant sur les audits réalisés et le suivi, que sur le management.

Par ailleurs, l'UNSA Défense, comme à son habitude, souhaite encore une fois mettre l'accent sur les infirmiers défense, ce petit corps qui compte 56 agents.

Nous souhaitons que les infirmiers défense soient enfin pris en compte. La médecine de prévention est un domaine très particulier et en souffrance depuis quelques années déjà. La crise sanitaire ne les a pas épargnés loin de là et aujourd'hui ils sont encore les oubliés. Le manque de médecins de prévention les oblige à dépasser leurs fonctions parfois, à faire des heures supplémentaires. Des formations diplômantes, un engagement sans faille, ce métier mérite considération et reconnaissance.

La 183^{ème} antenne médicale a été totalement rénovée et réorganisée tout en maintenant ses activités.

L'UNSA Défense estime qu'il est désormais urgent de repenser les CMA dans leur globalité.

Dans le domaine de la restructuration, le SSA a encore beaucoup de travail. Il est placé un accompagnement identique pour tous, quel que soit le CMG de rattachement. Le décret du 18 mai 2021 instituant une période de préparation au reclassement, au profit des fonctionnaires hospitaliers est-il transposé au MIN ARM ? Cela serait une avancée pour la filière paramédicale.





L'UNSA Défense aborde encore et toujours le sujet tabou au SSA du handicap. Quand allons-nous sincèrement et ouvertement en parler ? Le décret du 02 octobre 2020 est-il appliqué ? Moins de 6% des agents de la fonction publique sont des agents RQTH. Le SSA est-il un bon élève ? Un référent handicap est-il désigné dans chaque établissement ? Non, il ne s'agit là que de relais, une tâche donnée à un agent, rien de plus. La médecine de prévention est-elle en capacité d'effectuer un suivi approprié à chaque personnel concerné ? La réponse est encore non. Certains ne savent même pas ce qu'ils doivent faire !

Pour conclure, l'UNSA Défense souhaiterait une mise à jour du tableau de suivi du CTR afin que les dossiers en cours ne soient pas oubliés. Nous aimerions donc qu'il y soit intégré : la convention des personnels insérés, l'extension du décret des 12h, la revalorisation des grilles des agents contractuels paramédicaux.

L'UNSA Défense souhaite être positive pour 2030. L'UNSA Défense continuera son investissement et son accompagnement auprès des agents comme elle l'a toujours fait. L'UNSA Défense aura toujours l'esprit d'équipe puisque nous sommes tous dans le même bateau. L'UNSA Défense espère transparence et confiance.

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs, l'UNSA Défense vous remercie de votre attention.

